



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d'AULHAT-FLAT

14 avril 2023 à la mairie d'AULHAT

Présent(e)s : *Frédérique Bonhomme, Pauline Calchera, Pierre Chabrilat, Jean-Pierre Collet, Bernard Coudert, René Courriol, Bernadette Courtias, Eliane Fargette, Jean-Louis Mahuteau, Frédérique Paya, Jean-Luc Prulhière, Gérard Thevier.*

Absent(e)s : *Didier Archimbaud (pouvoir donné à Jean-Luc Prulhière), Catherine Brai (pouvoir donné à Bernadette Courtias), Louis-Marie Charrier (pouvoir donné à Jean-Pierre Collet), Lilian Courdier, Frédéric Jacob, Alexandre Rouvet (pouvoir donné à Pierre Chabrilat), Mireille Tournié (pouvoir donné à Gérard Thevier).*

Eliane Fargette est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS :

- **Délibération pour approbation des comptes 2022 :**

Le maire rappelle les chiffres présentés en séance le 20 mars 2023. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte financier unique 2022.

- **Délibération pour l'affectation des résultats fin 2022 :**

Le maire présente la proposition d'affectation des résultats ; le Conseil Municipal l'approuve, à l'unanimité.

- **Délibération pour déterminer les taux des impôts locaux 2023 :**

Le maire présente en séance un tableau donnant les bases et les taux proposés ; le Conseil Municipal l'approuve, à l'unanimité.

- **Délibération pour approbation du budget 2023 :**

Le maire présente en séance les éléments budgétaires de l'exercice 2023 ; le Conseil Municipal approuve le budget 2023 à l'unanimité.

- **Délibération pour attribution des subventions aux associations :**

Le maire propose le versement aux associations communales des subventions suivantes :

✓ Amicale laïque	500 €
✓ Comité d'animation	400 €
✓ Club de l'amitié	300 €
✓ Amicale des anciens combattants	200 €
✓ Amicale des chasseurs	200 €
✓ Association Flat-Moustier	200 €
Total	1800 €

Le Conseil Municipal l'approuve, à l'unanimité.

- **Délibération dossier lotissement « les jardins d'Aulhat » :**

Le maire lit en séance le projet de délibération permettant à la commune de percevoir les fonds bloqués chez le notaire afin de faire procéder à la bonne fin des travaux de voirie.

Le Conseil Municipal approuve le projet à l'unanimité.

- **Cession du terrain situé à la Barberie à Mr Cossée de Maulde :**

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'avis du commissaire enquêteur et donne un avis favorable pour la cession de la parcelle à Monsieur Cossée de Maulde.

INFORMATIONS :

- **Travaux du Centre Aulhat :**

Le maire informe le Conseil Municipal de l'avancement du dossier :

✓ Résultat de l'appel d'offres :

L'entreprise Cymaro (associée à Sanchez et Durand) qui a présenté l'offre la meilleure en terme de coût (691.000 € ttc) tout en respectant les critères techniques imposés a été désignée titulaire de la totalité du marché (Département, API et commune) ;

L'entreprise Colas / CTPP qui a présenté une offre de qualité avec un coût de 789.000 € ttc n'a pas été retenue.

- ✓ *Une réunion de « lancement de l'opération » (délais précis, déviation routière, choix final des matériaux ...) aura lieu le 21 avril à 9 h en mairie d'Aulhat.*
- ✓ *On prévoit une réunion de présentation aux habitants du bourg début mai.*
- ✓ *Objectif de lancement des travaux mi-mai.*

- **Informations concernant le personnel :**

Jean-Louis Mahuteau donne des informations concernant l'embauche, en contrat de 3 mois, d'un employé communal au service technique.

- **Replantation peupliers aux Narsats :**

Jean-Luc Prulhière expose la situation ; le Conseil Municipal se donne le temps de la réflexion avant une prochaine décision.

- **Présentation projet de carte ruissellement :**

Jean-Luc Prulhière présente le diaporama préparé par le Cerema et commente le projet de la carte des risques de ruissellement sur le territoire communal.

- **TE 63 :**

Réponses aux questions posées par Lilian Courdier lors du dernier Conseil Municipal :

- ✓ *On n'est pas obligé d'adhérer au syndicat TE 63*
- ✓ *Le dossier « passage de tout l'éclairage public en lampes LED + support adapté » est en cours d'études chez TE 63.*

- **Information donnée par Jean-Pierre Collet concernant la mise en place d'un système de transport collectif par l'Agglo Pays d'Issoire :**

Des précisions seront données ultérieurement.

La séance est levée à 22h00.